

MONTBÉLIARD

Abakar en garde à vue : la colère du comité de soutien

A.L.



Le comité de soutien d'Abakar s'est réuni devant la sous-préfecture. Photo ER /A.L.

« Abakar m'a appelé à 11 h pour me dire qu'il était placé en garde à vue car il refusait de se soumettre à un test PCR. Pour nous, c'est une nouvelle manœuvre d'intimidation », martèle Pascal Tozzi qui, à l'instar d'une cinquantaine de Doubiens, a pris sous son aile [un jeune migrant guinéen](#) actuellement détenu en centre de rétention à Metz.

La mobilisation ne faiblit pas autour du garçon de 19 ans qui a suivi sa formation de cuisinier à Audincourt dont l'insertion tant sociale que professionnelle est exemplaire. Informé de cette décision, le collectif a appelé au rassemblement ce lundi après-midi devant la sous-préfecture de Montbéliard.

• Une quarantaine de manifestants

À 16 h 15, 40 personnes ont convergé vers les portes de la maison de l'État, calicot, affiches, photos en mains et encouragés par les klaxons des automobilistes. Pour elles, l'infraction pénale n'est pas constituée. Bruno Lemerle, l'un des militants, brandit une décision de la cour d'appel de Colmar - en date du 24 février- qui retoque une ordonnance rendue par le juge des libertés et de la détention : « Elle indique que le test PCR constitue un acte médical et qu'il ne peut s'analyser comme un acte d'obstruction volontaire à son éloignement. Abakar n'a commis aucune infraction pénale. Il est temps que cet acharnement cesse. »

Le procureur de Metz ne l'a pas entendu de cette oreille. Le jeune migrant sera poursuivi ce mardi en comparution immédiate pour répondre de ce délit.



Le comité de soutien d'Abakar s'est réuni devant la sous-préfecture en milieu d'après-midi. Photo ER /A.L.